

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi — Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



DE VIOLENTS ORAGES ont continué à sévir en différentes régions. Du côté de Lausanne, Ligney et Anse, la grêle et des trombes d'eau ont saccagé toutes les cultures ; la vigne est hachée et le blé coupé ; les arbres fruitiers ravagés. Tout espoir de récolte est perdu.

PANIFICATION : Par décret en date du 3 juillet, le pourcentage minimum des blés indigènes que les moulins devront mettre en œuvre pour la panification est fixé à 80 %.

LE MARCHÉ DES AVOINES : La Société des Agriculteurs de l'Oise, considérant qu'il existe au marché de Paris un stock d'avoines invendables, de mauvaise qualité, qui pèse sur les cours, demande que ce stock soit immédiatement retiré de la Bourse de Commerce.

BOUILLEURS DE CRU : Le Sénat vient d'adopter une résolution invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant au rétablissement du droit des bouilleurs de cru.

FERME DE GRIGNON : Nombreux sont les visiteurs qui vont admirer les cultures de la ferme extérieure de l'Ecole Nationale de Grignon. Une visite vient d'avoir lieu le 7 juillet ; une autre se fera le mardi 21 juillet, à 10 heures et à 14 h. 30.

RUFFIGNÉ : Dimanche prochain, 19 juillet, courses hippiques de Ruffigné.

COUT DE LA VIE : Les indices publiés par le service de la statistique générale font ressortir, à fin juin, une tendance à la hausse des prix de gros. Ces prix sont passés en France de 474 à 478. Le relèvement a surtout affecté les aliments animaux, qui passent de 531 à 538. Même tendance aux Etats-Unis, en Australie et en Allemagne ; baisse en Italie.

UNE COMMISSION du fermage et du métayage vient d'être instituée au Ministère de l'Agriculture, en vue de l'étude des projets et propositions de lois et des modifications qu'il conviendrait d'apporter aux textes relatifs au fermage et au métayage.

PROTEGEONS NOS FRUITS : Puisque nos cerises sont boycottées sur le marché anglais, boycottons les bananes étrangères qui viennent concurrencer nos produits. Il est inadmissible qu'ayant un grand empire colonial, nous soyons ravitaillés en bananes par des Espagnols et des Anglais. Un relèvement du droit de douane sur les bananes étrangères s'impose.

Le Marché du Bétail et de la Viande

Il y a quelques semaines, nous avons signalé à nos sociétaires combien nous paraissaient instables les cours du bétail. Nous voulions les mettre en garde contre de trop grands espoirs ; leur faire remarquer que les prix pratiqués durant le dernier trimestre de 1930 et le premier de 1931 étaient des cours records ; que, étant donnée la situation économique, financière et agricole mondiale, tout ce que l'on pouvait espérer, c'était une stabilisation, qu'enfin il fallait être prudent et envisager la baisse.

Depuis, elle s'est fait sentir. Les raisons qui provoquent cette faiblesse, en sus des inconvénients ordinaires apportés par la saison chaude, sont la réduction de la consommation due à l'appauvrissement du consommateur, le large approvisionnement de notre cheptel reconstitué, et surtout des importations étrangères.

Celles-ci continuent. La France, île de prospérité, chassée résignée au milieu d'une Europe hâletante, assiste sans pouvoir l'empêcher au spectacle des bêtes italiennes, roumaines, allemandes ou hollandaises sautant par dessus les barrières de ses douanes.

Cette situation vient d'être l'objet d'un débat au Sénat. M. Tardieu, ministre de l'Agriculture, documenté par nos grandes Associations, a montré une fois de plus la clarté de son jugement, l'équilibre de son esprit et le souci qu'il a de maintenir les possibilités de la richesse agricole française.

« Je lis avec intérêt vos articles... Comment les étrangers peuvent-ils nous envoyer des animaux à un prix aussi bas ? Comment peuvent-ils, après avoir payé 150 francs de droit de douane par 100 kilos vifs, des frais de chemin de fer, etc... vendre des cochons à 6 fr. 80 sur le marché de la Villette ? Mettre en déroute notre élevage dont le prix de revient n'est pas inférieur à 7 francs. »

Telle est la question que nous pose par lettre un de nos aimables lecteurs. Nous le remercions de l'intérêt qu'il porte à notre travail de vulgarisation des questions économiques agricoles. Nous lui ferons la réponse qu'il demande, en prenant un exemple caractéristique, celui des cochons de Hollande. Le même raisonnement peut être appliqué à toutes les autres bêtes, et à tous les autres pays importateurs.

C'est encore la surproduction du blé et des céréales qui apparaît. La Hollande nous inonde de ses porcs, parce que le cultivateur peut y produire à un prix extraordinaire de bon marché. La viande exportée n'est que du grain bon marché transformé. Voyez cette ferme des Pays-Bas, au toit pointu, tapie au bord d'un canal au ras des prés. Elle abrite 15 vaches à lait de grand rendement.

C'est là que l'on fabrique les grosses boules de fromage que nous connaissons tous. Que faire des déchets : petit lait, serum, etc... Ils n'auraient aucune valeur s'ils n'étaient absorbés par la bande de jeunes gosses logés dans l'étable attenante. Pour compléter cette nourriture liquide, la brave Hollandaise qui les pousse à pleines mains dans des sacs de blés américains ou russes à 60 francs les 100 kilos, dans des coffres remplis de maïs argentés ou d'indiens à 70 francs.

A ce compte, le kilo de viande produit revient à un prix infime ; les admirables travaux sur l'alimentation des animaux domestiques, faits entre 1905 et 1922 par notre illustre ami M. André Gouin, président du Comité de Vercors, vont nous édifier d'une façon décisive. Il a prouvé qu'avec environ 425 kilos de blé, on pouvait faire 100 kilos de viande de porc. Ses expériences répétées en petit et en grand ne laissent aucun doute à cet égard.

Faites le prix de revient actuel, France et Hollande, et vous aurez la clef de l'énigme : En France, 425 kilos de blé à 160 francs font 100 kilos de viande pour 680 fr. En Hollande, 425 kilos de blé à 70 francs font 100 kilos de viande pour 295 francs.

Calcul qui peut être fait pour le maïs, l'orge ou toute autre céréale livrée à vil prix sur le marché mondial.

Ajoutez à cela que les gouvernements étrangers, afin de provoquer l'exportation des excédents de leurs cheptels, font des avantages artificiels à leurs exportateurs, tarifs de chemin de fer surbaissés, primes à l'exportation, etc...

C'est ainsi, si l'on en croit l'Association Générale des Producteurs de viande, que l'Italie nous achète, dans le Sud-Est, de jeunes bovins et nous les retourne, malgré les voyages et les douanes, lorsqu'ils ont, pendant un an, gagné 250 à 300 kilos, au marché du blé soviétique. Va et vient par dessus les Alpes dont le bénéfice est certain.

Tel est le champ de bataille pour l'élevage. Avouons qu'il est plein d'embûches, hérissé de redoutes, couvert de tranchées, de positions de replis, de camouflages, etc...

Tant pis ! Comme nous disait M. Tardieu il y a quelques jours : « Nous tenons ! Or, quand on ne recule pas, c'est que l'on progresse ! »

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

LIRE LE BULLETIN — C'EST BIEN. SOUTIENIR SON SYNDICAT — C'EST MEILLEUR.

MAIS IL EST UN AUTRE DEVOIR : CELUI DE FAIRE INSCRIRE SES VOISINS, SES AMIS, AU SYNDICAT CENTRAL.

Loi sur la Viticulture et le Commerce des Vins

Un Brin de Causette...



Les récoltes, ravagées par les arbruteries, laissent juste aux cultivateurs leurs yeux pour pleurer ! Dans certaines contrées, le cyclone a même arraché des toitures de fermes, d'hangars, nécessitant des réparations urgentes et coûteuses...

Devant ces récoltes anéanties, ces vignes dépouillées, tout le travail perdu, la peine d'une année, c'est le moment de s'en demander ce que l'Etat allant faire, pour tirer ces pauvres paysans du malheur ? Certes, y faisant toujours de beaux discours, pour vanter les travailleurs de la terre, leurs belles qualités, leur ténacité, disant qu'il y a la mer des variations du baromètre et de l'inclemence de la température... mais y serait temps de les garantir un peu, pour de vrai, contre des retours pareils de calamités, surtout d'aujourd'hui, où il est tant question de solidarité sociale !

De braves gens vous diront, sans rire, qu'on indemnise les sinistrés, en les dispensant de payer les impôts ; c'est ça qui leur fait une belle jambe ! L'an dernier le Parlement a bien voté un crédit de 300 millions pour les victimes des intempéries exceptionnelles ; savez-vous combien elles ont touché, non point en espèces trébuchantes et sonnantes, mais en petits billets ? — Les victimes ont reçu environ 10 % des capitaux détruits ou 4 % seulement des récoltes ! Absolument comme si qu'on donnait une petite aumône à un pauvre — sans compter qu'il leur a fallu attendre près d'un an avant de passer à la Caisse !

C'est l'année, ça sera du pareil au même pour les grêles, les dévastés, le budget ordinaire ne prévoyant que 2 millions pour les secours d'urgence aux sinistrés nécessiteux. Encore faudra que les députés déposent un projet de loi... après leurs vacances.

Pourquoi qu'on établirait point, une fois pour toutes, une Caisse de calamités agricoles, pourvue de fonds suffisants pour nous garantir des désastres du temps ? Y a bien des assurances grêles ; mais tout l'homme nous pousse à faire assurés, rapport au prix et aussi parce qu'on pense toujours qu'on passera au travers... et que la grêle ira chez les ouaisins !

A présent que la mode est aux Assurances sociales, que l'Etat garantissant les salariés contre la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse et le décès, y serait juste de garantir les travailleurs de la terre contre les fléaux de toutes sortes, qui venant du ciel et qu'on ne peut point éviter, par une Caisse nationale de secours. Y aurait trente-six moyens d'alimenter la caisse : C'est une question d'humanité, de solidarité, et aussi de bon sens, car faut avant tout protéger ceux qu'avons la charge d'alimenter le pays.

En fait d'Assurances sociales, en v'la une qui s'imposait... mais comme de juste on y avait point pensé !

MAITRE JEANNOT.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

PREMIÈRE SESSION

Au cours de sa première session de l'année 1931, la Chambre d'Agriculture a procédé au renouvellement de son Bureau. Ont été élus : MM. de Sesmaisons, président ; de Camiran et Pierre Baranger, vice-présidents ; Raymond Lefeuve, secrétaire ; René Legouello, secrétaire adjoint.

Parmi les nombreuses questions qui ont été examinées citons :

Captage des eaux des vals de la Loire

On sait qu'en vue de l'approvisionnement de la Ville de Paris, il est question de capter les eaux des vals de la Loire. Ce projet a soulevé une protestation violente parmi les Chambres de Commerce et d'Agriculture des départements du Bassin de la Loire. Car sa réalisation pourrait avoir les plus graves conséquences sur le régime des eaux de cette région.

Or, on a appris qu'un département de la Vallée de la Loire venait de lever son opposition et de conclure un accord séparé avec la ville de Paris qui le faisait bénéficier d'une indemnité. Des essais de convention séparée ont été tentés avec d'autres départements.

La Chambre s'élève contre cette division des intérêts destinée à affaiblir progressivement les protestations unanimes. Elle renouvelle sa demande qu'aucune suite ne soit donnée au projet de captation avant qu'il ait été démontré d'une manière irréfutable que l'alimentation en eau potable de la Ville de Paris ne peut être assurée par les cours d'eau du Bassin de la Seine. Elle insiste de nouveau pour qu'une enquête approfondie soit effectuée au cours de laquelle seront entendus les représentants des Conseils généraux, des Chambres de Commerce et des Chambres d'Agriculture de tous les départements riverains.

Documentation agricole

Trop souvent des cultivateurs cherchant à s'instruire ne trouvent que des livres confus, peu pratiques, exigeant pour leur compréhension des connaissances scientifiques assez développées. Les esprits curieux se rebutent et abandonnent l'étude.

La Chambre d'Agriculture a mis à son ordre du jour l'établissement d'une liste d'ouvrages, simples, précis, clairs, susceptibles d'être compris de tous, qui seraient signalés aux cultivateurs et éleveurs désireux de se perfectionner dans leur métier.

Le chômage et l'exode rural

Un nombre élevé de chômeurs de l'industrie et du commerce appartenant récemment encore à la main-d'œuvre agricole. Or celle-ci devient de plus en plus rare par suite de l'exode continu vers les villes.

La Chambre d'Agriculture, joignant sa réclamation à plusieurs autres, demande que le Gouvernement use des moyens dont il dispose (rapatriement gratuit, prime d'encouragement) pour ramener à la terre les anciens ouvriers agricoles touchés par le chômage dans la profession qu'ils exercent actuellement et refuse les secours de circonstance à ceux qui par mauvaise volonté ne répondraient pas à ces suggestions.

Importation de viande de bœuf et de porc

La Chambre d'Agriculture demande au Gouvernement de porter son attention sur la concurrence terrible faite à notre production par les viandes étrangères. Il arrive de grosses quantités de viande de bœuf, tant sur pied, notamment par la voie italienne, pour bénéficier des avantages de la convention sanitaire qui nous lie avec l'Italie que sous forme de viande abattue (viande congelée principalement). Ces importations atteignent et dépassent peut-être 500.000 quintaux pour les cinq premiers mois de l'année, représentant 120 à 150.000 bœufs ; elles sont en progression constante.

Quant au porc, la situation est beaucoup plus grave. Elle se traduit par un avilissement désastreux du prix du porc en France. Certaines puissances accordent des primes d'exportation supérieures à nos droits de douane s'arrangeant pour que le prix de vente à l'intérieur soit suffisamment élevé pour permettre d'abaisser le prix de vente à l'exportation à un niveau qui rende notre droit de douane inefficace.

Il importe que l'élevage qui a sauvé l'agriculture française dans la crise de mévente des céréales que nous avons subie soit encore en mesure de lui permettre de supporter les années de récolte si déficitaires que nous traversons.

Les importations d'animaux et la défense sanitaire

Les importations considérables de bétail sur pied, telles qu'elles se pratiquent actuellement, constituent aussi un grave danger au point de vue sanitaire. Certains bovins sont arrivés atteints de la fièvre aphteuse ; des porcs ont introduit la peste porcine.

La Chambre d'Agriculture demande que dans ces cas le Gouvernement puisse agir avec grande rapidité, comme le prévoit avec juste raison la police sanitaire applicable au régime intérieur. Il faut qu'il puisse immédiatement arrêter toute importation venant du pays originaire de l'animal reconnu malade, tout au moins le temps nécessaire pour qu'une enquête soit faite qui établisse si oui ou non l'importation peut être maintenue sans danger de contamination.

Tout bon agriculteur doit lire :

« LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome.

En vente au Syndicat : 5 francs.

CONTRE les Fléaux Sociaux

Conférences Educatives

La Préfecture nous avise que la Commission générale de Propagande de l'Office National d'Hygiène Sociale, qui dans le domaine de l'éducation hygiénique conjugue ses efforts avec ceux des grandes associations luttant contre les fléaux sociaux, effectuera dans le département de la Loire-Inférieure une campagne de propagande en faveur de l'hygiène et contre les maladies sociales.

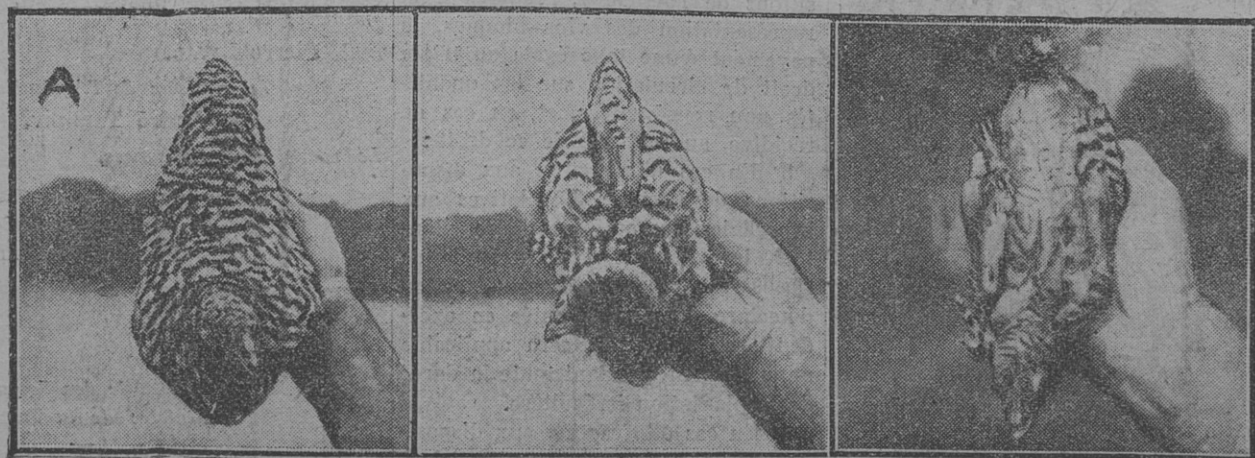
Dans ses conférences, M. le docteur Vergne traitera, avec le tact qui le distingue et sa grande compétence, de la lutte contre les fléaux sociaux que sont la tuberculose, le cancer et autres maladies sociales. Les entrées seront gratuites.

Nantes, 13 juillet, à 16 heures, Salle Colbert ; La Baule, 13 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Rezé-Pont-Pousseau, 15 juillet, à 15 heures, séance mixte ; La Montagne-Indre, 15 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Basse-Indre, 16 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saint-Sébastien, 17 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Vertou, 17 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Vallet, 18 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Clisson, 18 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saint-Mars-la-Jaille, 19 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Ancenis, 19 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saint-Herblain, 20 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Couëron, 20 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Le Pellerin, 21 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Sainte-Pazanne, 21 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Machecoul, 23 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Bourgneuf, 23 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Pornic, 24 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Saint-Père-en-Retz, 24 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Palmarie, 25 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Saint-Brevin, 25 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saint-Joachim, 26 juillet, à 16 heures, séance scolaire ; Trignac, 26 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saint-Nazaire, 27 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Saint-Nazaire, 27 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saint-Nazaire-Méan, 28 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Saint-Nazaire-Méan, 28 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Guérande, 29 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; La Baule, 29 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Herbignac, 30 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Pontchâteau, 30 juillet, à 20 h. 30, séance pour adultes ; Saunay, 31 juillet, à 15 heures, séance scolaire ; Nantes, 31 juillet, à 20 h. 30, séance de clôture, Salle Colbert.

Il est bon d'ajouter que les conférences scolaires peuvent être entendues par tout le monde. Il serait même désirable que les parents y accompagnent leurs enfants.

Quant aux conférences pour adultes, elles sont spécialement réservées aux grandes personnes.

Les bonnes et les mauvaises Pondeuses



A gauche et au centre, deux poulets du même âge, l'un bien emplumé et vigoureux, l'autre d'aspect peu engageant — A droite, une poulette peu précoce, à éliminer

Les bonnes et les mauvaises Pondeuses



A gauche, tête de pondeuse d'une grande finesse — Au centre, tête large, épaisse, dénotant des caractères féminins insuffisants — A droite, tête de poule d'allure mâle, mauvaise pondeuse.

